

Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

Liste des délibérations conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, lors de la séance du 14 mars 2023.

- **Délibération n°01** : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France au titre du fonds d'intervention régional pour l'acquisition et l'aménagement des locaux du cabinet médical et approbation de la convention de subventionnement – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°02** : Convention unique relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2023 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°03** : Convention de formation préalable à l'armement et de formation d'entraînement des agents de Police Municipale avec la commune d'Emerainville – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°04** : Modification du tableau des effectifs – Approuvé à l'unanimité.
- **Délibération n°05** : Rapport d'activité et de développement durable de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne pour l'année 2022 – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°06** : Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France pour l'année 2021 – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°07** : Adhésion au groupement de commande pour la passation d'un marché public relatif à la fourniture de papier constitué par la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°08** : Dénomination d'une voie communale – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°09** : Débat d'orientation budgétaire 2023 – Budget principal – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°10** : Versement d'une subvention à la Fondation de France suite au tremblement de terre survenu en Turquie et en Syrie – Approuvée à l'unanimité.

En Mairie, le 17 mars 2023,

Le Maire,



Edmonde JARDIN